

Éclaircie de Bessarèdes (Natura 2000) – 28a



Localisation de l'essai (Lamontélarie, 81)



Situation dans le PNR Haut-Languedoc

(Fonds de carte © IGN)

Historique

Cette parcelle est située dans le périmètre du site Natura 2000 « Tourbières du Margnès ». Elle comporte une futaie régulière de hêtres et chênes sessiles, avec des perches de sapin pectiné en sous-étage.

Martelage (janv. 2019)



Éclaircie (août 2020)



Cette fiche est réalisée dans le cadre du projet VALFOR.

Elle s'intègre dans la série de fiches-synthèses des dispositifs d'expérimentation et de démonstration sylvicoles installés à l'occasion du projet LIFE FORECCAST



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Description stationnelle

L'éclaircie de Bessarèdes 28a se situe dans la région forestière des Monts de Lacaune – Sommail – Espinouse, où le climat est **montagnard**.

Altitude	Exposition	Pente	Confinement	Position topographie
830 m	Nord-ouest	10 à 15 %	Non	Haut de versant

Substrat géologique	Caractéristiques du sol (<i>prospectée</i>)	Forme d'humus	Type de sol
Granite	Limons moyens sableux à limons argilo-sableux à faible charge en cailloux (5 % en profondeur)	ND*	Alocrisol humique Assez bon réservoir utile en eau grâce à la profondeur du sol et la texture équilibrée.

* : ND = Non Déterminé

Températures		Précipitations		Bilan hydrique climatique	
Moyennes annuelles :	10,3 °C	Annuelles :	1429 mm	Annuel :	706 mm
Maximales juin-août :	23,5 °C	Saison de végétation :	708 mm	Estival (juin-août) :	-137 mm
Minimales janvier :	-0,5 °C	(<i>avril-octobre</i>)		Saison de végétation :	70 mm
Minimale absolue :	-16,9 °C			(<i>avril-octobre</i>)	

Objectif et modalités

L'objectif sur cet essai est triple :

- préserver l'habitat et la diversité biologique qui le compose,
- irrégulariser la structure du peuplement,
- favoriser la régénération naturelle et le brassage génétique afin d'exploiter les éventuelles adaptations génétiques de l'espèce.

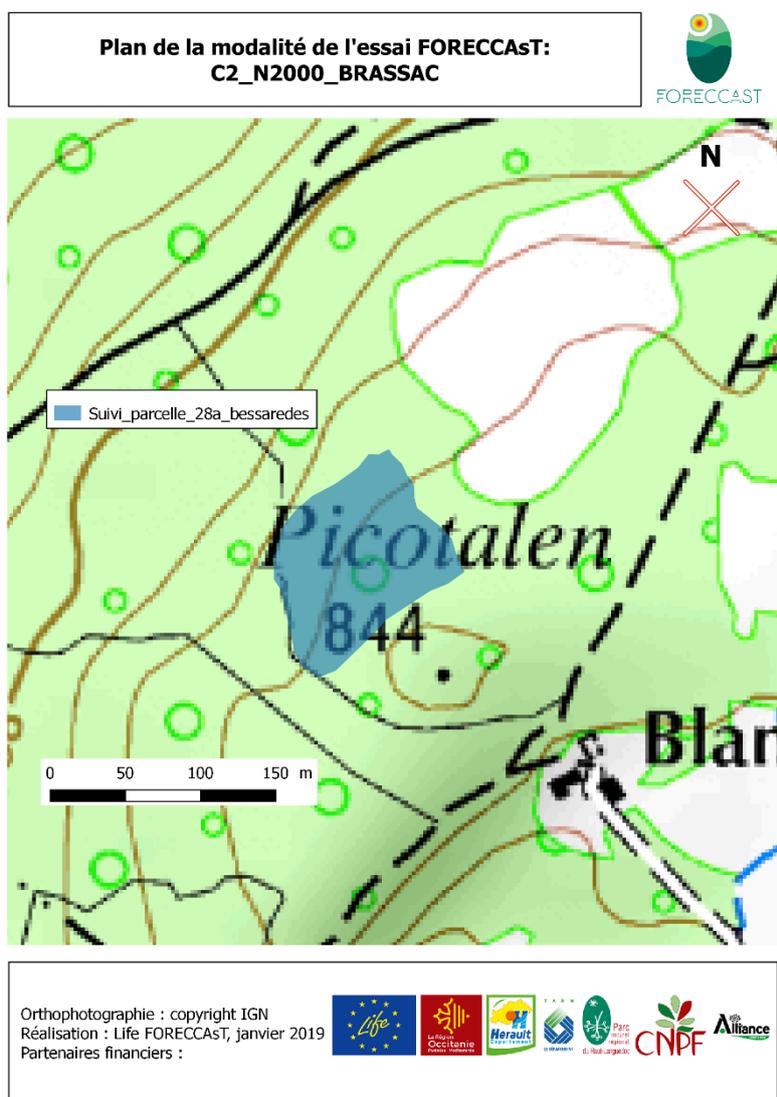
Une unique modalité est travaillée, sur une surface totale de **1,1 hectare**. Cette coupe d'irrégularisation consiste en une éclaircie systématique (cloisonnements tous les 20 mètres) couplée à une éclaircie sélective.

Les consignes données en martelage étaient les suivantes :

- Supprimer les tiges les plus mal conformées
- Favoriser les tiges de qualité
- Privilégier les hêtres.

Le prélèvement est de 24 % du nombre de tiges, pour **30 % de la surface terrière totale**. Aucun sapin n'a été marqué (hormis pour les cloisonnements).

Cet essai est mis en place à but démonstratif, il ne comporte donc pas de répétitions.



	Essence	Avant éclaircie	Prélèvement	Après éclaircie
Densité (tiges / ha)	Hêtre	375	21 %	295
	Chêne sessile	270	32 %	185
	Sapin pectiné	460	21 %	360
	<i>Autres feuillus</i>	9	20 %	7
Surface terrière (m² / ha)	Hêtre	29	28 %	21
	Chêne sessile	16	37 %	10
	Sapin pectiné	4	22 %	3

Suivi et analyses

Après éclaircie, la surface terrière est répartie entre le hêtre (62 %), le chêne (29 %) et le sapin (9 %). Après une saison de végétation, les résultats d'évolution ne sont pas significatifs. La régénération ne s'est pas encore installée.